



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 15 novembre 2011 — N° 62

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de la Légion royale canadienne de Brossard.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de L'Échelon.

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant M. Jean-Yves Cardin, enseignant à l'école Le Carignan, à Montréal-Nord.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant Monique Letarte, infirmière à la retraite, et Céline Demers, dentiste, toutes deux de la région d'Acton Vale, qui ont participé à une mission humanitaire avec Terre Sans Frontières en Ouganda.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter Mme Joanne Lalumière pour le prix de la Femme d'affaires de l'année 2011 reçu dans le cadre du 11^e gala Prix Femmes d'affaires du Québec.

15 novembre 2011

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la piste cyclable Lévis-Bellechasse.

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration concernant la Journée carrière en santé.

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant Accès sports.

Mme Lapointe (Crémazie) fait une déclaration concernant le 15 novembre 1976.

À 13 h 56, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

15 novembre 2011

n° 36 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux en matière d'approvisionnement en commun

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 36.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 41 Loi modifiant la Loi sur la pharmacie

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 41.

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 42 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite en vue de prolonger certaines mesures d'atténuation des effets de la crise financière de 2008 à l'égard de régimes de retraite visés par cette loi

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 42.

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 37 Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de publicité foncière

15 novembre 2011

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 37.

M. Bergeron (Verchères) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 497 Loi modifiant le nom de la circonscription électorale de Verchères

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 497.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la Directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 207 Loi modifiant la Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 792-20111115)

M. Mamelonet (Gaspé), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et que le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

15 novembre 2011

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la Directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 209 Loi concernant Club de curling de Rosemère Inc.

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 793-20111115)

M. Gauvreau (Groulx) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant Club de curling de Rosemère Inc.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2011.

(Dépôt n° 794-20111115)

M. le président dépose :

15 novembre 2011

La copie d'une lettre, en date du 11 novembre 2011, adressée à Mme Marie-José Nadeau, vice-présidente exécutive d'Hydro-Québec, transmise par M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, concernant l'ordre adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 29 septembre 2010 et l'obligation qui a été respectée par la société Hydro-Québec au printemps 2011.

(Dépôt n° 795-20111115)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Blanchet (Drummond) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 16 novembre 2011, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 796-20111115)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 540 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel.

(Dépôt n° 797-20111115)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Malavoy (Taillon) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Drainville (Marie-Victorin) retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

15 novembre 2011

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Vallières, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information et M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne les 35 ans de l'élection du premier gouvernement souverainiste du Parti québécois, le 15 novembre 1976.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Léger, whip de l'opposition officielle, conjointement avec M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement et M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne les 35 ans de l'élection du député d'Abitibi-Ouest.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, conjointement avec M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Shefford), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

15 novembre 2011

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à l'entreprise Les Conseillers Trigone, lauréate des Grands Prix québécois de la qualité 2011.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Bachand, ministre des Finances, M. Marceau (Rousseau), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la langue de travail au Québec est le français et que tout dirigeant d'organisme public doit être en mesure de communiquer en français dans le cadre de ses fonctions. À ce titre, qu'elle invite la Caisse de dépôt et placement du Québec à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que tous ses dirigeants s'expriment en français au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska), conjointement avec M. Curzi (Borduas) et Mme Lapointe (Crémazie), présente une motion concernant la gratuité scolaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 16 novembre 2011, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Blanchet (Drummond).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constate et déplore le non-respect des dispositions de la Charte de la langue française en matière d'affichage commercial.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, propose que le principe du projet de loi n° 22, Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 22 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 22 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

À 17 h 09, à la demande de M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

15 novembre 2011

Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Malavoy (Taillon) à Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant l'achat de noms de domaines de fédérations étudiantes sur Internet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose l'ajournement des travaux au mercredi 16 novembre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 16, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 16 novembre 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON